

تحت الرعاية السامية لفخامة السيد رئيس الجمهورية

Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République



**Neuvième Congrès Euro-Africain d'Asthmologie,
d'Allergologie et d'Immunologie Clinique
27 et 28 avril 2018, Hôtel Sheraton, Alger**

**Huitième Atelier Africain de FMC en Allergologie
27 juin au 5 mai 2018, CHU de Béni-Messous,
Service de pneumo-allergologie, Alger**

SOYEZ LES BIENVENUS

**Congrès de la Société Franco-Méditerranéenne de
Pneumologie.**

4 avril 2018, Sorrenze, Italie.

**La prise en charge de l'allergie aux
venins d'hyménoptères en Algérie.**

H. DOUAGUI

**SERVICE DE PNEUMO-ALLERGOLOGIE ET D'ONCOLOGIE THORACIQUE
CHU BENI MESSOUS -ALGER**

INTRODUCTION

- L'allergie aux venins d'hyménoptères est une cause importante d'anaphylaxie.
- La prévalence des réactions systémiques est de 0,7 à 8% dans la population générale ; 0,34 à 8% chez les enfants ; 14 à 32% chez les apiculteurs.
- Les populations à risques: apiculteurs et leurs familles, pâtisseries, les personnes exerçant à l'extérieur .
- La prévalence est totalement méconnue et sa prise en charge insuffisante dans la plupart des pays Africains.
- Création à Alger depuis décembre 2006 d'un Centre National spécialisé (CHU Béni-Messous) pour le diagnostic, traitement et la prévention des allergies aux venins d'hyménoptères

LES HYMÉNOPTÈRES



ABEILLE : Corps velu à stries brunes et noires, dard dentelé se détachant de l'abdomen après piqure entraînant sa mort



GUEPE : Abdomen tronqué vers l'avant et filé à l'arrière



BOURDON : Plus volumineux sa taille varie entre 10 et 20 mm, sa couleur est brune avec un abdomen couvert de soies jaunâtres, reconnaissable à son bruit et ne laisse pas son dard



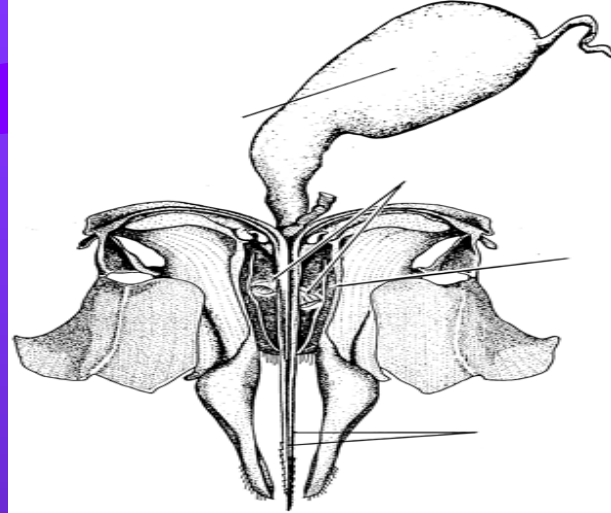
FRELON : Possède une tête rouge élargie en arrière

Les hyménoptères



ABEILLE D'ALGÉRIE « TELLIENTNE » : Corps velu à stries brunes et noires ,dard dentelé se détachant de l'abdomen après piqûre entraînant sa mort, très proche de l'abeille noire d'Europe, bien robuste et bien acclimatée

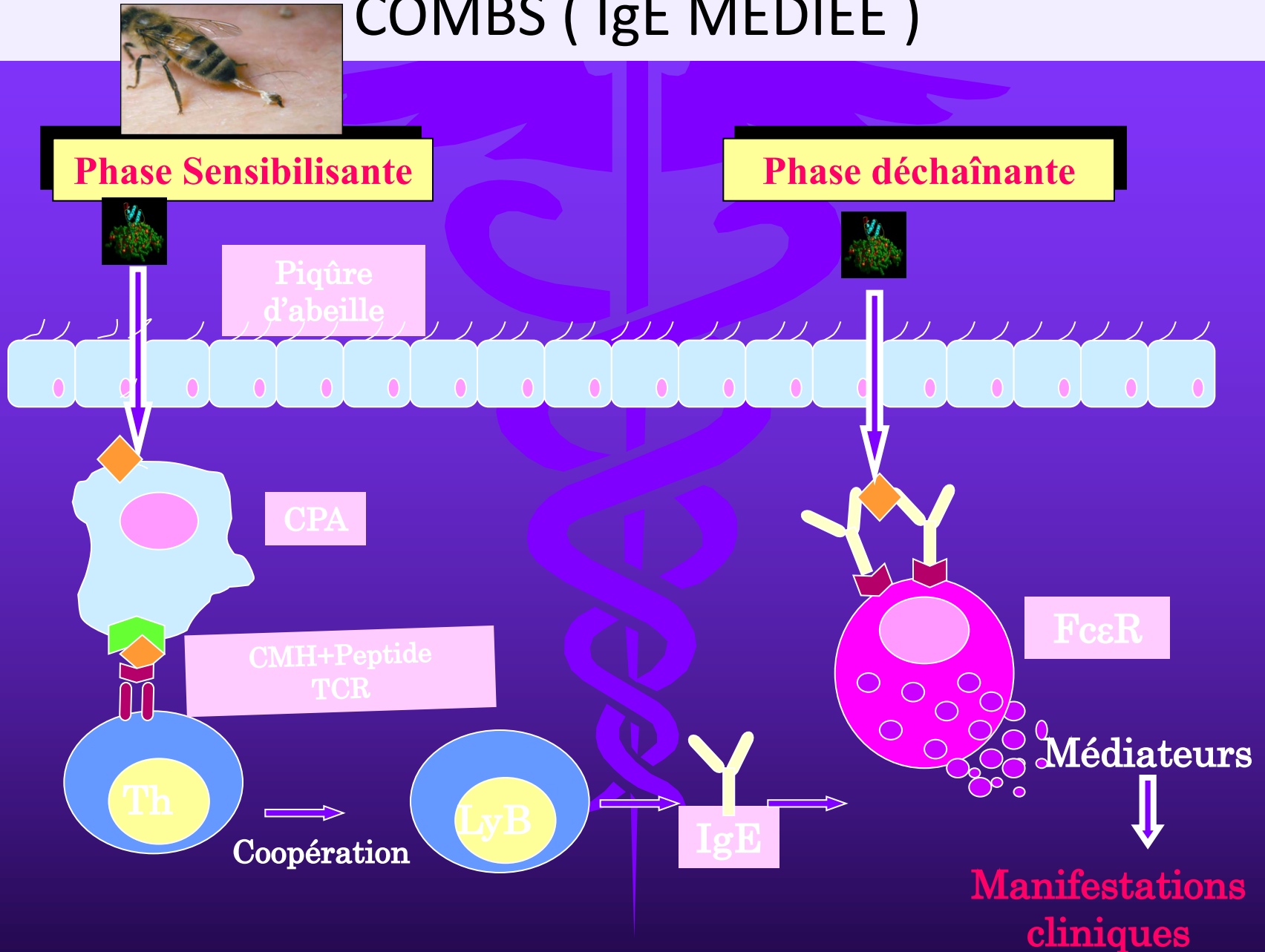
L'APPAREIL VENIMEUX



Le venin des hyménoptères contient:

- des protéines neurotoxiques, hémolytiques et allergènes : mellitine chez l'abeille, kinines hémolytiques et mastoparanes chez les vespides.
- des enzymes cytotoxiques et hémolytiques : phospholipases, phosphatases, hyaluronidase, estérases.
- des amines inflammatoires : sérotonine, histamine, dopamine, noradrénaline, adrénaline.

MECANISMES IMMUNOLOGIQUES: TYPE I GELL ET COMBS (IgE MEDIEE)



FACTEURS DE RISQUE

- * Sévérité de la réaction initiale
- * Age (adulte)
- * Type de l'insecte (abeille, guêpe, frelon, bourdon)
- * Degré de l'exposition
- * Intervalle entre deux piqûres
- * Maladies cardio-respiratoires

Classification de MULLER

Stades	Signes cliniques
I	Sensation de malaise général et d'anxiété Urticaire généralisée, œdème
II	Oppression thoracique, malaise général . Urticaire ou angiooedème plus ou moins étendus
III	Malaise général et angoisse avec état confusionnel. Dyspnée très importante avec dysphonie signe d'un œdème laryngé Urticaire ou angiooedème plus ou moins étendus
IV	Détresse respiratoire intense, collapsus cardio-vasculaire. Perte de connaissance avec perte d'urine ou diarrhée et vomissement Urticaire généralisée ou angiooedème.

PRESENTATION DE L'HOPITAL DU JOUR DU SERVICE SPECIALISE



MATERIEL ET METHODES

ENQUETE NATIONALE PROSPECTIVE

Échantillon : Décembre 2006 à mars 2018, 503 patients (318 de sexe masculin et 185 de sexe féminin) dont 100 enfants.

Lieu : Hôpital du jour du service de Pneumo -Allergologie (CHU Béni Messous, Alger), Centre National de Référence.

Age moyen : 23 ans (06 à 62 ans)

Provenance: 17 wilayates (départements)

ALGÉRIE

ESPAGNE

ALGER

M é d i t e r r a n é e

Béjaïa

Skikda

Annaba

Gibraltar (R.-U.)

Ceuta (ESP.)

Melilla (ESP.)

Oran

Chlef

Blida

Médéa

Tizi Ouzou

Sétif

Constantine

Tébessa

Mostaganem

Sidi Bel Abbès

Tlemcen

Biskra

Batna

Touggourt

TUNISIE

Ghardaïa

Ouargla

MAROC

Béchar

17 WILAYATES

LIBYE

Tindouf

Adrar

MAURITANIE

S A H A R A

Tamanghasset

MALI

NIGER



DIAGNOSTIC

Le diagnostic repose sur :

1. Interrogatoire: minutieux (identification de l'insecte piqueur, le nombre et le siège des piqures , délais d'apparition des réactions et le type de manifestation (classification de MULLER), degré d'exposition, facteurs de risque (maladies cardio-vasculaires...)
2. Tests cutanés (prick / IDR).
3. Dosages des IgE spécifiques.

ATOPIE ET PROFESSION

Notion d'atopie :

Total	Atopie	Pas d'atopie
503	230	273
100 %	46	54

Profession :

Total	Contact direct	Pas de contact direct
503	128	375
100 %	25	75

REACTIONS SELON LA CLASSIFICATION DE MÜLLER

Stade	Stade I	Stade II	Stade III	Stade IV
503	55	69	216	163
100 %	11	14	43	32

RESULTATS DES TESTS CUTANES

Total	Abeille	Guêpe	Abeille + guêpe	négatif	En cours*
503	223	15	57	93	115*
100 %	44	03	12	18	23

*5 patients n'ont pas fait des tests cutanés à cause de contre indication mais ils ont bénéficié systématiquement des IgEs spécifiques et 110 sont programmés.

RÉSULTAT DU DOSAGE DES IGE SPÉCIFIQUES

ABEILLE	241	48%
GUEPE	09	2%
ABEILLE+GUEPE	100	20%
NEGATIF	30	6%
NON PARVENUS OU NON FAITS	123	24%

DÉCISIONS THÉRAPEUTIQUES

- 182 patients (36 %) ont été mis sous désensibilisation dont 32 enfants (19 %) : 179 aux venins d'abeille et 3 aux venins de guêpe:
 - 46 : protocole rush
 - 136 : protocole ultrarush
- Éducation sanitaire systématique pour l'ensemble des malades.

DESENSIBILISATION

Protocole

- * Phase de progression des doses
- * Phase d'entretien

DESENSIBILISATION

Phase de progression des doses du protocole RUSH

1^{er} jour:

5 μg (0.20 – 0.40 ml) 30 mn

50 μg (0.05 – 0.10 – 0.20 – 0.30 –
0.40 ml) 30 mn

500 μg (0.025 – 0.05 ml) 60 mn

2^{ème} jour:

500 μg (0.10 – 0.15 – 0.20 ml) 90 mn

PROTOCOLE ULTRARUSH

PHASE DE PROGRESSION DES DOSES :

J1

DILUTION	VOLUME INJECTE	QUANTITE INJECTEE	TEMPS
	MI	µg	H et Mn
1/100	0,1	0,1	0 H
1/10	0,1	1	½ H
Pur	0,1	10	1 H
Pur	0,2	20	1 H 30
Pur	0,3	30	2 H 30
Pur	0,4	40	3 H 30

PROTOCOLE ULTRARUSH

PHASE D'ENTRETIEN

J 15 :

- Pur 0,5 ml
- Pur 0,5 ml

J 45 :

- Pur 1ml
- Puis tous les mois

EFFETS SECONDAIRES

- Sur les 182 patients désensibilisés (stade III et IV de MULLER et stade II avec facteurs de risque) :
 - 61 ont présenté des effets secondaires dont 50 adultes et 11 enfants avec :
 - 58 effets secondaires mineurs (gêne respiratoire, urticaire localisée, ...)
 - 3 effets secondaires majeurs avec interruption de l'ITS (états de choc anaphylactique, urticaire généralisée)



LA TROUSSE D'URGENCE

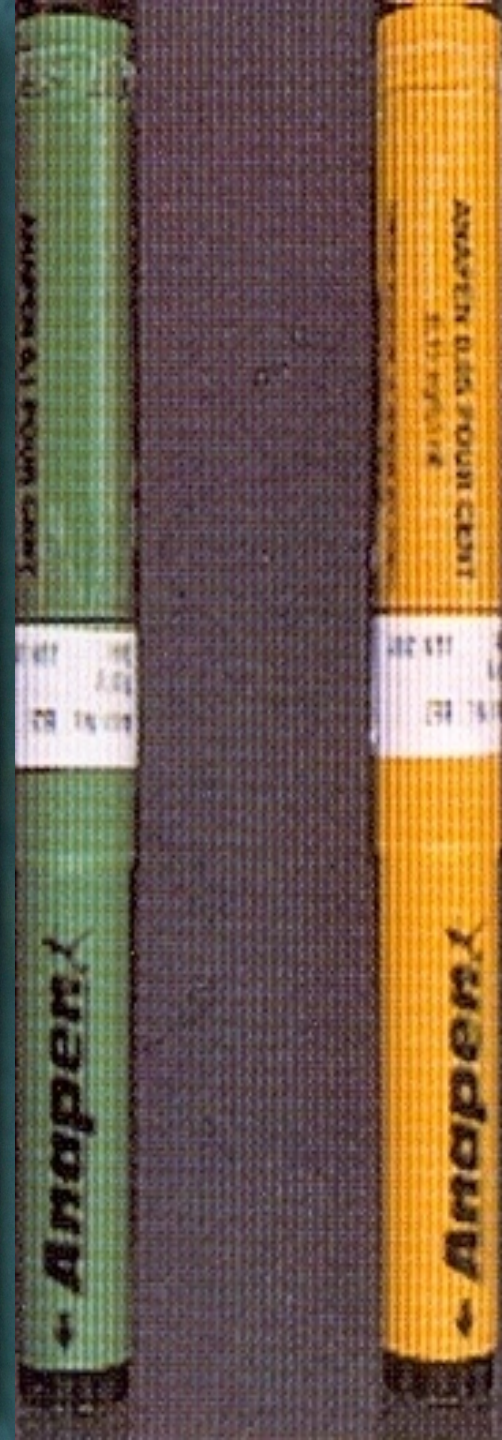
- Elle est délivrée à tout patient victime d'une réaction systémique.
- Elle contient un dispositif d'adrénaline autoinjectable, un corticoïde, un anti-H1, et un bronchodilatateur.
- Deux dispositifs d'adrénaline autoinjectable existent : Anapen® et Anahelp®.
- Une ampoule d'adrénaline avec une seringue est remise aux malades qui ne peuvent obtenir de dispositif auto-injectable



ANAHELP®

TROUSSE D'URGENCE POUR
CHOC ANAPHYLACTIQUE

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE



COMMENTAIRES

- Problèmes de disponibilité régulière des allergènes diagnostiques et thérapeutiques.
- Rareté des incidents majeurs avec les O2 protocoles.
- Avantage de l'ultrarush : (J1, J15, J45 puis tous les mois pendant 3 à 5 ans) : permet la prise en charge d'un nombre élevé de patients.

Dose à la phase initiale de désensibilisation à J1 atteinte en 03h30 mn.

- Éloignement des malades qui viennent des autres départements.

ALGÉRIE

ESPAGNE

ALGER

M é d i t e r r a n é e

Béjaïa Skikda

Annaba

Gibraltar (R.-U.)

Ceuta (ESP.)

Melilla (ESP.)

Oran

Chlef

Blida

Médéa

Tizi Ouzou

Sétif

Constantine

Tébessa

Mostaganem

Sidi Bel Abbès

Tlemcen

Biskra

Touggourt

Ouargla

Ghardaïa

Béchar

Adrar

MAROC

TUNISIE

LIBYE

17 WILAYATES

Tindouf

Adrar

Tamanghasset

MAURITANIE

S A H A R A

MALI

NIGER



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

16 DEC. 2007
Arrêté n° 24/du portant
Création du certificat d'études spéciales en Asthmologie, Allergologie et
Immunologie Clinique

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Vu - le décret présidentiel N° 07-173 du 18 Djoumadi El-Aoula 1428, correspondant au 04 Juin 2007, portant nomination, des membres du gouvernement,

Vu - le décret exécutif N° 94-260 du 27 Août 1994, fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Vu - le décret exécutif N° 97 - 291 du 27 Juillet 1997, portant création du certificat d'études spécialisées en sciences médicales.

A R R E T E

Article 1 : Il est créé un Certificat d'Etudes Spéciales en Asthmologie, Allergologie et d'Immunologie Clinique « C.E.S en Asthmologie Allergologie et d'Immunologie Clinique ».

Article 2 : La durée des études en vue du Certificat d'Etudes Spéciales en Asthmologie, Allergologie et d'Immunologie Clinique est fixée à deux (02) semestres.

Article 3 : La liste et le contenu des modules composant les deux (02) semestres de ce Certificat d'Etudes Spéciales en Asthmologie, Allergologie et d'Immunologie Clinique » sont, fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

2007 - 16
قرار رقم 24/مؤرخ في
المتضمن إنشاء شهادة الدراسات المتخصصة في العلوم الطبية
في الربو، الحساسية و علم المناعة العيادية.

إن وزير التعليم العالي و البحث العلمي.

يمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 07 - 173 المؤرخ في 18 جمادي الأولى عام 1428، الموافق 04 يونيو سنة 2007، المتضمن تعيين أعضاء الحكومة،

يمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-260 المؤرخ في 27 أوت 1994، المحدد لصلاحيات وزير التعليم العالي و البحث العلمي.

يمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 97 - 291 المؤرخ في 27 جويلية 1997، المتضمن إنشاء شهادات الدراسات المتخصصة في العلوم الطبية.

يقرر

المادة الأولى : تنشأ شهادة الدراسات المتخصصة في العلوم الطبية في الربو، الحساسية و علم المناعة العيادية. تدعى شهادة الدراسات المتخصصة في " في الربو، الحساسية و علم المناعة العيادية. "

المادة الثانية : تحدد مدة الدراسة للحصول على شهادة الدراسات المتخصصة في العلوم الطبية في الربو، الحساسية و علم المناعة العيادية بـسنتين.

المادة الثالثة : تحدد قائمة و محتوى المقاييس المكونة للسندسبين الخاصة بشهادة الدراسات المتخصصة في العلوم الطبية في الربو، الحساسية و علم المناعة العيادية. طبقا لملحق هذا القرار.

المادة الرابعة : ينشر هذا القرار في النشرة الرسمية للتعليم العالي.

الوزير العام للبحث العلمي
الاستاذ رشيد حواشمة



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université d'Alger 1-Faculté de Médecine d'Alger

Département de Médecine



Certificat d'Etudes Spéciales d'Allergologie et d'Immunologie Clinique

N°

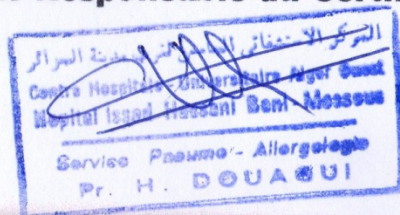
Le Chef du département de Médecine d'Alger atteste que :

Le Docteur :

Est admis(e) au **Certificat d'Études Spéciales d'Allergologie et d'Immunologie Clinique.**

Promotion : **2016/2017**

Le Responsable du Certificat



Le Chef du Département



Pr. DJENOUHAT Kamel

Chef de Département
de Médecine

CONCLUSION

- Les réactions allergiques après piqûres VH sont potentiellement graves, risque de décès par choc anaphylactique.
- Une trousse d'urgence contenant de l'adrénaline doit être prescrite aux patients ayant un risque.
- Désensibilisation efficace (supérieure à 90 %) pour prévenir le risque de récurrence de réaction générale lors de piqûres ultérieures.
- Nécessité de multiplier des centres spécialisés en Algérie mais aussi au Maghreb et en Afrique pour améliorer le diagnostic, le traitement et la prévention des AVH.

تحت الرعاية السامية لفخامة السيد رئيس الجمهورية

Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République



**Neuvième Congrès Euro-Africain d'Asthmologie,
d'Allergologie et d'Immunologie Clinique
27 et 28 avril 2018, Hôtel Sheraton, Alger**

**Huitième Atelier Africain de FMC en Allergologie
27 juin au 5 mai 2018, CHU de Béni-Messous,
Service de pneumo-allergologie, Alger**

SOYEZ LES BIENVENUS

تحت الرعاية السامية لفخامة السيد رئيس الجمهورية

Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République



9^{ème}
**Congrès
Euro-Africain
d'Allergologie
et d'Immunologie
Clinique**

8^{ème} Atelier Africain d'Allergologie

Vendredi 27 et Samedi 28 Avril 2018

à l'Hôtel Sheraton, Alger.